Numéro 925
PRIX: 1 euro
JUILLET 2023

UD Nord

Spécial 44e Congrès

EDITO

Convoqué à Dunkerque, chez nous dans notre salle de l'Avenir, le 44ème congrès de l'Union Départementale des syndicats CGT du nord a eu lieu les 7-8 et 9 juin.

Dans un contexte social de luttes intenses, conflit des retraites mais aussi sur les salaires, avec la victoire des grévistes de chez Vertbaudet.

Conformément aux statuts de l'Union départementale, le bilan d'activité, le rapport financier, le document d'orientation ont été voté et validé par une grande majorité des bases présentes et porteuses de plus de 13614 voix.

Le congrès a réaffirmé sa volonté de poursuivre dans la voie tracée depuis octobre 2016 et consolidé en décembre 2019. L'union au service de nos intérêts de classe, pour coordonner et impulser dans le Nord, la ***LUTTE*** de nos intérêts de classe.

C'est dans cet esprit que nous continuerons la reconstruction engagée depuis maintenant 7 ans, cette continuité nous éclairera pour les 3 ans à venir, à le porter au plus près avec les syndicats et les sections syndicales CGT du Nord.

Notre ligne est lancée avec un document d'orientation validé à 90 % des congressistes, cette ***VOLONTE*** collective nous ouvre le ***CHEMIN*** pour gagner, ouvrir les perspectives aux travailleurs pour permettre la ***VICTOIRE DE NOTRE CAMP***.

Pour se faire, la commission exécutive réunie à la fin du congrès, a décidé dans sa très grande majorité de continuer de me donner le mandat pour animer et continuer le processus engagé depuis octobre 2016.

Ce troisième mandat devra nous permettre à tous et toutes d'encrer notre démarche d'***unité au service de nos intérêts de classe*** avec l'ensemble des syndiqués du département.

A demain dans les luttes.

Le secrétaire général de l'union départementale des syndicats CGT du Nord,
DELESCAUT Jean-Paul.

SOMMAIRE

Edito	P 2
Résultats des Votes	P 3
La Direction Elue	P 4
Résolutions	
Thème 1	P 5-6
Thème 2	P 7
Thème 3	P 8
Composition du congrès	P 9
Retour en photos	P 10 –11
MACIF	p 12

Commission paritaire :
0219 S05921 ISSN0152-383X

Directeur de la publication :
Jean Paul DELESCAUT

Résultats des votes

RÉSULTAT DU VOTE RAPPORT D'ACTIVITÉS

NOMBRE DE VOIX EXPRIMÉ: 13602

POUR : 8848

CONTRE : 3262

ABSTENTION : 1492

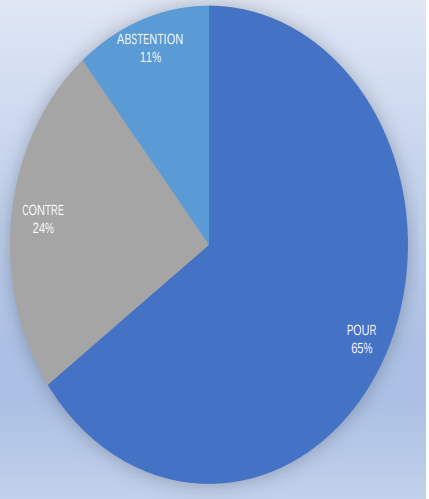

RÉSULTAT DU VOTE ORIENTATIONS

NOMBRE DE VOIX EXPRIMÉ: 11727

POUR : 9814

CONTRE : 1125

ABSTENTION : 788

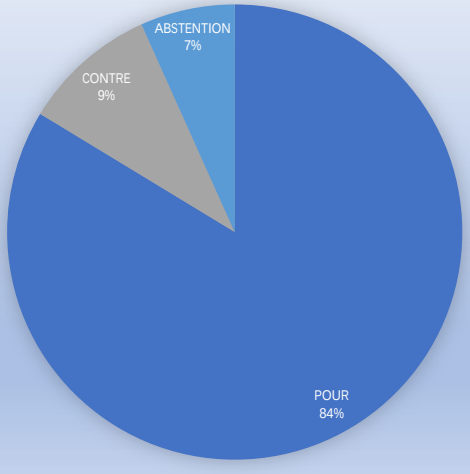

RÉSULTAT DU VOTE BILAN FINANCIER

NOMBRE DE VOIX EXPRIMÉ: 14123

POUR : 10942

CONTRE : 1912

ABSTENTION : 1269

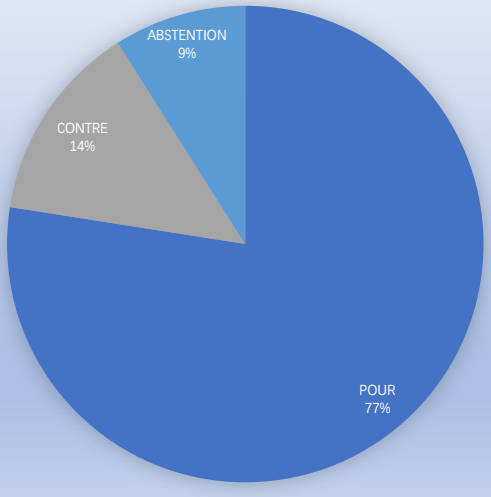

CE ET CFC de L'Union Départementale des Syndicats CGT du Nord

65 MEMBRES DE LA COMMISSION EXECUTIVE
3 MEMBRES DE LA COMMISSION FINANCIERE ET DE CONTROLE

Commission Exécutive

- Allam Omar
- Amadiou Ahmed
- Assadi Kamel
- Avenel David
- Belhaouar Rachid
- Ben Moyal Jonathan
- Bernabe Nicole
- Bertrand Bénédicte
- Bethouart Damien
- Billoir Philippe
- Blanquet Maximilien
- Blindal Pascal
- Bonnel David
- Bonningues Brigitte
- Bosseman Isabelle
- Bourdji Aicha
- Brigaux Peggy
- Brun Cédric
- Chebout Hamid
- Chenoufi Mohammed
- Chigri Bougemaa
- Classe Karine
- Collinet Corentine
- Cornelis Thomas
- Crétinoir Karima
- Croquefer François
- Delcambre Gautier
- Delescaut Jean-Paul
- Derumier Rudy
- Dondeyne Cathy
- Douaouda Brahim
- Dumon Yannis
- Dutilly Valérie
- Estager Yves
- Farineaux Chantal
- Frénois Yannick
- Guillochain Arnaud
- Hecq-Rivière Thérèse
- Hurblain David
- Huyghe David
- Khacer Sonia
- Lenglet Marie Pierre
- Lorang Richard
- Masquelin Eric
- Meegens Samuel
- Mestdagh Jean
- Mulquin Isabelle
- Niang El Hadji
- Ong Alexandre
- Pasero Martin
- Pecqueur Eric
- Plancq Noël
- Rabin Alain
- Robis Jean-Louis
- Roger Williams
- Scamps Jérôme
- Séghir Fatima
- Staelens Jean-Loup
- Taffin Geoffrey
- Vandeville Emile
- Van Liefferinge Cédric
- Veignie Christelle
- Vinchon Jean-Yves
- Vonthron Stéphane
- Wattelle Mathias

Commission Financière et de Contrôle

- Cornil Marie-Hélène
- Deplanque Gilles
- Dubois Véronique

RESOLUTION THEME 1

THEME 1 : VIVRE, TRAVAILLER ET VIEILLIR DIGNEMENT DANS LE DEPARTEMENT DU NORD

PARTIE 1 : De chacun selon ses moyens à chacun selon ses besoins

La CGT du Nord revendique :

- Une sécurité sociale intégrale financée à 100% par les cotisations, gérée à 100% par les représentants des salariés, couvrant 100% des aléas de la vie (santé, famille, retraite, chômage, logement) y compris la perte d'autonomie
- La fin du paritarisme et retour aux élections des administrateurs salariés par les travailleur.se.s
- La suppression des Agences Régionales de Santé (ARS)
- La suppression de toutes les exonérations de cotisations sociales
- Une offre de soins de proximité publique, fin des dépassements d'honoraires, un seul secteur conventionné et fin du paiement à l'acte
- Le maintien du système de retraite par répartition fondé sur la solidarité intergénérationnelle
- La retraite à 60 ans à taux plein (55 pour les métiers pénibles, en réintégrant les critères de pénibilité qui ont été supprimés et en en intégrant de nouveaux) ou après 37,5 années de cotisation (prenant en compte les années d'étude et d'apprentissage) selon ce qui est le plus favorable au travailleur.se avec 75% du salaire brut calculée sur la meilleure année dans le secteur privé et sur l'indice détenu les six derniers mois dans le secteur public
- La suppression du système de décote
- Aucune pension en-dessous du SMIC
- Le maintien des régimes spéciaux qui sont autant de conquis sociaux
- Suppression de la TVA sur les produits de première nécessité et de la CSG
- L'augmentation de la progressivité de l'impôt sur le revenu
- Le rétablissement d'un ISF plus ambitieux et plus progressif
- La réduction des niches fiscales
- Harmoniser la fiscalité entre les pays et éradiquer les paradis fiscaux
- Le renforcement, en leur redonnant les moyens humains et législatifs nécessaires, des douanes et des finances pour lutter contre la fraude fiscale

PARTIE 2 : Pour une vie digne

La CGT du Nord revendique :

- L'augmentation générale des salaires et leur indexation sur les prix
- Le dégel du point d'indice et son augmentation d'un minimum de 10% dans la fonction publique
- Le SMIC à 2000 euros brut
- Le rétablissement de l'échelle mobile des salaires (= répercussion automatique de l'augmentation du SMIC sur les salaires)
- L'augmentation générale des pensions et leur indexation sur les salaires
- Amélioration des conditions de travail des travailleuses et des travailleurs
- L'Egalité salariale entre les femmes et les hommes
- La promotion des formations contre les stéréotypes, le sexisme et les violences avec des moyens dédiés tant dans l'entreprise et les services que dans l'organisation
- Lutter contre toutes les formes de violences sexistes et sexuelles sur les lieux de travail et hors travail ainsi que dans notre organisation
- Les militants et les militantes et en particulier les membres de la commission exécutive, témoins de faits de harcèlement et ou de violences sexuelles, s'obligent à mener toutes les actions possibles pour les faire cesser. Ils et elles peuvent notamment contacter la cellule de vielle confédérale et appliquer le cadre commun d'action validé par le CCN.
- Le renforcement, sur la base des valeurs CGT, du partenariat avec les associations féministes telles que Femmes solidaires ou Collectif 8 mars par exemple L'augmentation générale des pensions et leur indexation sur les salaires
- La commission exécutive proposera au prochain congrès un rapport de situation comparée permettant d'analyser les éventuelles inégalités entre femmes et hommes en s'appuyant sur les indicateurs proposés par le collectif femmes mixité confédéral.
- L'abrogation de la réforme de l'assurance chômage et la garantie d'un revenu de substitution pour tous les privé.es d'emploi.

- L'augmentation générale des minima sociaux et leur indexation sur le SMIC
- Le blocage des prix
- Des créations d'emplois statutaires dans la fonction publique et titularisation de tous les contractuel.les et précaires
- Un plan ambitieux en faveur des personnes en situation de handicap (à l'école, dans le monde du travail…)
- Un plan ambitieux pour l'avenir des jeunes incluant un service public d'éducation gratuit pour toutes et tous et un service public d'accompagnement à l'emploi des jeunes.
- La diminution du temps de travail à 32 hebdomadaires sans annualisation ni perte de salaire
- Lutter contre la précarisation de l'emploi en exigeant le CDI à temps plein comme norme de l'emploi dans le privé, le statut dans le public et la titularisation de l'ensemble des agents dans la fonction publique
- Tout en visant la fin du salariat dissimulé qu'est notamment l'ubérisation, défendre les travailleurs et les travailleuses dans leurs droits et lutter pour un véritable statut.
- Lutter contre le travail dissimulé, notamment par la régularisation des Sans-Papier et contre le travail sous payé (stages, service civique, alternance…)
- Lutter contre le SNU (Service National Universel)

PARTIE 3 : Dans une économie fondée sur la réponse aux besoins

La CGT du Nord revendique :

- La réappropriation des richesses créées par les travailleurs et la nationalisation du système bancaire pour favoriser l'investissement productif et la création d'emploi qualifiés
- La réimplantation à la hauteur des besoins de véritables services publics accessibles à tous sur l'ensemble du territoire et garantissant leurs missions fondamentales ainsi qu'un accueil de qualité par des agents qualifié.es et sans glissement de tâches.
- Embauche de fonctionnaires en nombre suffisant
- La disparition des maisons « France-Service »
- L'annulation des dernières réformes et des réformes en cours
- la mise en place de contrôle démocratiques pour les citoyen.nes
- suivi médical régulier et accession aux meilleurs soins issus des dernières techniques avec une prise en charge à 100% par la sécurité sociale
- Recherche publique indépendante du patronat, soustraite à la logique marchande
- Nationalisation de la production de médicaments sous contrôle des représentants des salariés à la sécurité sociale
- Un logement décent pour tous
- Des loyers encadrés à 20% du revenu toutes charges comprises. La CGT du Nord revendique la construction de logements sociaux et universitaires pour diminuer l'ensemble du coût des loyers. Elle propose la réquisition de l'ensemble des logements vides.
- Un pôle de l'énergie 100% public par la nationalisation des acteurs privés et la sortie du marché européen de l'énergie.
- Un grand service de transport ferroviaire (voyageurs et fret) 100% public, débarrassé de toute concurrence, en relation avec l'aménagement du territoire
- Transport en commun (bus train) gratuits pour les usagers
- Relocalisation de la production au maximum sur le territoire national en intégrant des critères écologiques aux conditions de production.
- Réorganisation de la production en supprimant le flux tendu et en la combinant avec l'aménagement du territoire débarrassé de toute idée de concurrence entre territoires
- Fin de l'anarchie de la production au profit d'une économie planifiée qui réponde aux besoins
- Collectivisation des grands moyens de production et d'échange, en assurant un véritable contrôle des travailleurs et des citoyens
- La CGT dénonce la loi de programmation militaire prévoyant 413 Mds (plus 40 % du budget actuel) au détriment des dotations des collectivités.

RESOLUTION THEME 2

THEME 2 : UNE STRATEGIE AU SERVICE DE NOTRE CLASSE

PARTIE 1 : La recherche de l'unité des travailleurs

- Œuvrer à l'unité des travailleur.se.s la plus large à la base tant sur les lieux de travail que dans les quartiers et les territoires

- Lutter contre toutes les divisions des travailleur.se.s que le capitalisme et sa forme ultime le fascisme exacerbent

- Promouvoir des actions de solidarité en directions des travailleur.se.s et des peuples victimes de l'impérialisme (Cuba, Palestine…)

PARTIE 2 : Souffler sur chaque braise

- Construire avec les travailleurs et les travailleuses le rapport de force par les luttes et la grève unies de la base au sommet comme principale voie de transformation sociale

PARTIE 3 : Le front de lutte de toutes les forces de progrès

- Soutenir tout travailleur.se, syndiqué.e ou pas, tout militant.e sur la base des valeurs CGT, en butte à la répression patronale ou gouvernementale en exerçant notre solidarité de classe

- Faire reconnaitre la légitimité de l'action revendicative des travailleurs et des travailleuses par le soutien sur le département du projet de loi d'amnistie syndicale porté par la CGT

- Lutter dans l'unité la plus large pour la sauvegarde de nos libertés

- Revendiquer l'abrogation des lois de 2021 à savoir : La loi sécurité globale, la loi relative à la prévention d'actes de terrorisme et aux renseignements (séparatisme)

- Lutter contre le nouveau projet de loi raciste et diviseur dit « Asile et Immigration »

- À construire une réponse globale de toutes les forces de progrès antilibérales, antiracistes, antifascistes, anti-guerres et anti-diktats de l'Union Européenne, écologiques et féministes pour gagner autour d'un bloc revendicatif commun

- Promouvoir la défense des enjeux environnementaux

- Revendiquer la sortie de la France de l'OTAN

RESOLUTION THEME 3

UNE ORGANISATION A LA HAUTEUR DES ENJEUX

PARTIE 1 L'Union Locale CGT : La maison du peuple

- Défendre toute Union locale attaquée par une municipalité
- Impulser et aider à leur développement et leur rayonnement
- Aider à ce qu'elles soient reconnues pour ce qu'elles sont : des maisons du peuple, reconnues et fréquentées tant par les salariés des entreprises, des services et des administrations que de l'ensemble des travailleur.se.s privé.es d'emploi et retraité.es du territoire concerné
- Veiller, avec INDECOSA, à ce que toutes les Unions locales soient pourvues d'une antenne fonctionnelle de notre association de consommateurs
- Ne pas laisser les salarié.es dune entreprise du département du Nord sans contact avec la CGT en favorisant la mise en place d'un collectif départemental de déploiement et de syndicalisation avec les unions locales et les Unions professionnelles.

PARTIE 2 L'Union Départementale CGT du Nord : résolument ancrée dans le fédéralisme

- Réaffirmer l'ancrage de l'Union départementale des syndicats CGT du Nord dans le fédéralisme et son attachement à la charte d'Amiens qui définit la double besogne de la défense des intérêts immédiats des travailleur.se.s adossée à la lutte pour une société libérée de l'exploitation capitaliste
- Ne laisser aucun syndiqué.e réputé.e isolé.e et structurer au maximum les syndiqué.es individuel.les dans des syndicats ou sections syndicales

PARTIE 3 L'organisation de tous les syndiqués au service de la lutte

- Développer une formation syndicale accessible à tous répondant aux besoins de chacune et de chacun dès l'adhésion.
- Renforcer, avec le SELA, la syndicalisation des étudiant.e.s, des lycéen.nes et des apprenti.e.s
- Continuer d'impulser, avec le Comité départemental des privés d'emploi, la création d'un comité de privé.e.s d'emploi dans chaque Union locale
- Assurer avec les syndicats et les Unions locales la continuité syndicale dans toutes ses acceptions
- Développer, avec l'USR 59, la conscience de l'indissociabilité des luttes des retraités et des actif.ves
- Organiser, avec le CSP 59, les travailleurs.se.s sans papiers sur les lieux de travail et sur les lieux de vie
- Revendiquer l'augmentation du temps syndical dans le privé et le retour du CHSCT pour tous les travailleur.se.s

COMPOSITION DU 44ème CONGRES

Plus de 230 délégués représentants 132 bases et 14.123 voix.

La moyenne d'âge est de 53 ans. 32% des congressistes sont des femmes.

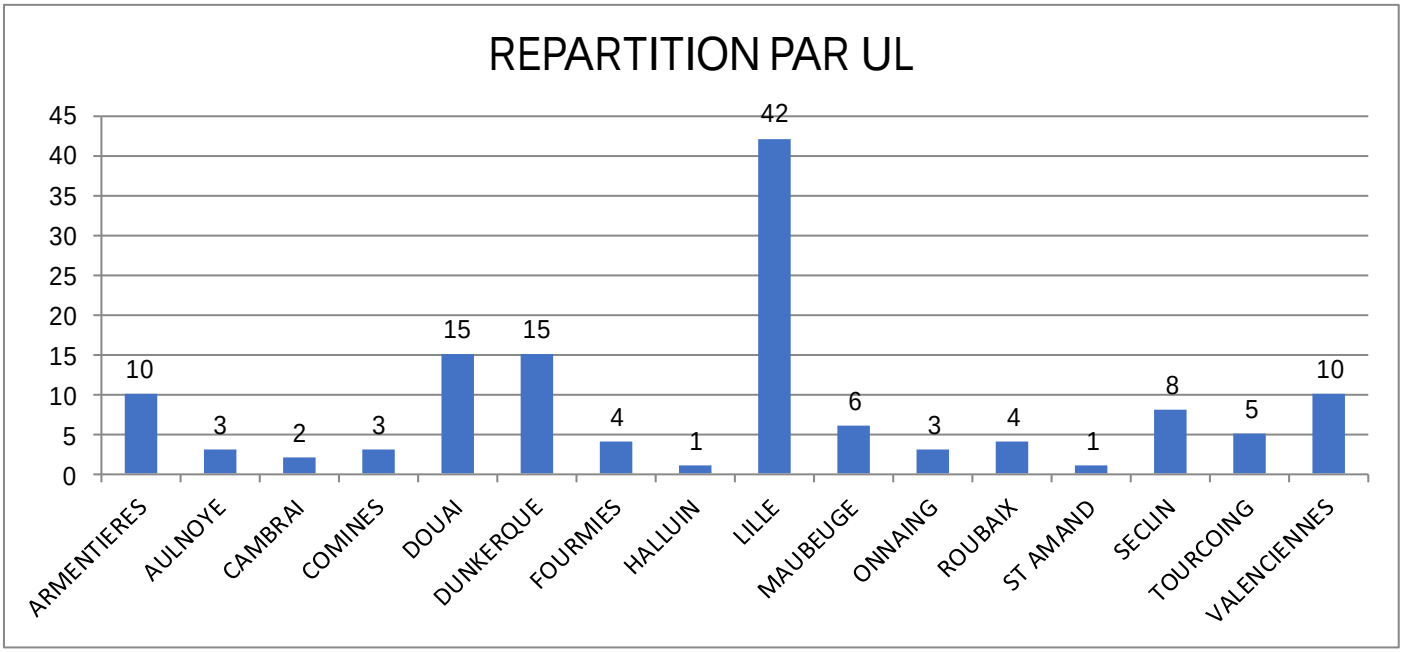

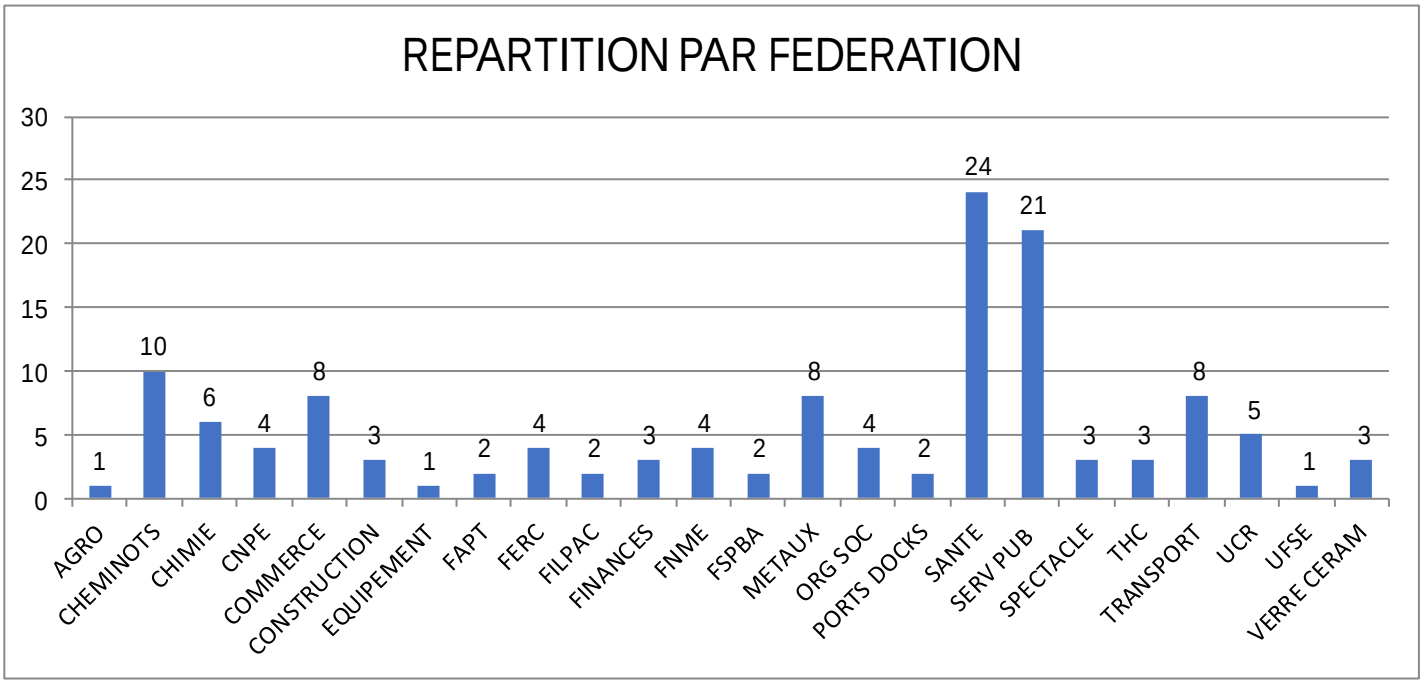

La Commission Exécutive de l'Union Départementale CGT qui s'est réunie le 9 juin 2023 a élu :

Secrétaire Général	Jean-Paul Delescaut
Espace PAGF	Hamid Chebout et Rachid Belhaouar
Espace Orga Vie Syndicale	Valérie Dutilly et Stéphane Vonthron
Espace Formation	Jean-Louis Robis et Karima Crétinoir
Espace Revendicatif	Pascal Blindal et Sonia Khacer
Espace Communication	Samuel Meegens et Cédric Van Liefferinge

LE CONGRÈS EN IMAGES

LE CONGRÈS EN IMAGES

Ce qui est essentiel pour nous à la Macif, depuis plus de 30 ans, c'est de protéger l'activité syndicale de nos partenaires.

Être syndicaliste, aujourd'hui plus que jamais, c'est un engagement de tous les instants.
C'est pourquoi, lorsque vous choisissez de défendre les intérêts des salariés, la Macif est à vos côtés pour soutenir et sécuriser votre action militante.

Contactez-nous : partenariat@macif.fr

Assurances
Banque
Santé
Essentiel pour moi

MACIF

Les garanties et prestations sont accordées dans les conditions et limites des contrats souscrits.

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4, rue de Pied-de-Fond 79000 Niort. Intermédiaire en opérations de Banque et en services de paiement pour le compte exclusif de Socram Banque. N° ORIAS 13005670 (www.orias.fr).

AP_PRO_OS_GENERIQUE_2018_A4_V2.indd 1 26/02/2018 10:09:47